

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES CANDIDATS

Procédure : *Appel d'offre ouvert*

2026NM000301

Objet du marché :

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION D'ABRI-BACS POUR LA COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

Date limite de remise des offres : le 22/09/2026 à 12h00

Réponses aux questions posées par des candidats

Questions	Réponses
Réponse(s) donnée(s) le 26/08/2026	
<u>Question n°1</u> Serait-il possible de prolonger la date limite de remise des offres, compte tenu de la nécessité de fournir un échantillon et de la fermeture estivale de notre usine pendant la période de congés ?	<u>Réponse n° 1</u> La DLRO est reportée d'une semaine au 8 septembre
<u>Question n°2</u> Les dimensions attendues pour les abris bacs (115 cm ± 5 cm ; 64 cm ± 2 cm ; 64 cm ± 2 cm) correspondent à des caractéristiques très spécifiques et semblent exclure de fait plusieurs modèles couramment commercialisés sur le marché. Dans un objectif de mise en concurrence effective des candidats, la collectivité peut-elle confirmer qu'elle acceptera des abri-bacs présentant des dimensions légèrement supérieures, dès lors qu'ils répondent à l'ensemble des exigences fonctionnelles et techniques du marché ?	<u>Réponse n°2</u> C'est le CCTP qui fait foi, les abris bacs proposés par les candidats devront correspondre aux dimensions indiquées au cctp
<u>Question n°3 :</u> Le CCTP (art. 3.1) indique une hauteur de 115 cm ± 5 cm. Cette cote vise-t-elle la hauteur totale (toit compris) ou la façade avant ? Une hauteur totale légèrement supérieure (toit en pente) est-elle acceptée ?	<u>Réponse n°3 :</u> Il s'agit de la hauteur totale hors utilisation. C'est le CCTP qui fait foi, les abris bacs proposés par les candidats devront correspondre aux dimensions indiquées au cctp
<u>Question n°4 :</u>	<u>Réponse n°4 :</u>

Le CCTP (art. 4.2.1) et le CCAP (art. 3.1.1) indiquent un délai d'installation de 60 jours ouvrés, alors que l'acte d'engagement (art. 4) indique 60 jours calendaires. Quel délai fait foi contractuellement ?	<u>C'est le CCTP (et le CCAP) qui font foi. Le délai d'installation est de 60 jours ouvrés maximum à réception du bon de commande</u>
<u>Question n°5 :</u> Afin de garantir une ossature robuste et de répondre à certaines exigences techniques, notamment en ce qui concerne les dimensions normalisées d'un bac, la facilité d'introduction et de manipulation de celui-ci, accepteriez-vous que l'abri-bac soit proposé avec des dimensions légèrement supérieures à celles demandées, à savoir environ 800 mm de largeur par 700 mm de profondeur ?	<u>Réponse n°5 :</u> C'est le CCTP qui fait foi, les abris bacs proposés par les candidats devront correspondre aux dimensions indiquées au cctp
<u>Question n°6 :</u> Madame, Monsieur, La fermeture estivale de nombreux fabricants en août permettrait-elle d'envisager un report de quelques semaines de la date limite de remise des offres, afin de présenter un échantillon conforme à vos exigences ?	<u>Réponse n°6 :</u> La DLRO est reportée d'une semaine au 8 septembre
<u>Question n°7 :</u> Pouvez-vous confirmer que le prix 1.5 du BPU correspond aux travaux graphiques d'adaptation par le titulaire du marché des visuels fournis par la collectivité aux dimensions des abris bacs proposés dans son offre ?	<u>Réponse n°7 :</u> Il s'agit effectivement de l'adaptation du visuel fourni par la collectivité aux caractéristiques des abri-bacs proposés par le candidat
<u>Question n°8 :</u> Nous sollicitons le report de la date limite de remise des offres et des échantillons. La période estivale, marquée par les congés et les fermetures temporaires de nombreuses usines et sous-traitants, rend en effet particulièrement difficile la fourniture d'échantillon conforme aux spécifications demandées dans les délais impartis. Nous rappelons que le Code de la commande publique prévoit que les délais de réception des candidatures et des offres doivent tenir compte de la complexité du marché et du temps nécessaire aux opérateurs économiques pour préparer leur réponse, et nous vous remercions d'étudier favorablement une prolongation du délai de remise de 4 semaines minimum.	<u>Réponse n°8 :</u> La DLRO est de nouveau reportée à la date du 22/09/2026
<u>Question n°9 :</u>	<u>Réponse n°9 :</u>

八
九
